



## CONSEIL DE L'EUROPE

### CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

#### *QUINZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE*

#### *Paysages durables et économie*

*De l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage*

Urgup, Nevşehir, Turquie  
1-2 octobre 2014

---

## Bio-Economie

### Vers une nouvelle vision bioéconomique du paysage

Abdlouahab IDELHADJ  
Faculté des Sciences de Tétouan  
Université Abdelmalek Essaadi. Maroc

#### I. INTRODUCTION:

Lorsque j'ai voulu rédiger cette intervention, j'ai eu l'idée d'exposer les résultats d'un projet européen que nous l'avons intitulé «BIOECONOMY» dont les partenaires étaient l'Université Abdelmalek Essaadi au Maroc représenté par le club patrimoine, développement et citoyenneté, dont je suis le responsable, l'université de Cordoue en Espagne représenté par la chaire interculturelle et le gouvernement régional de l'Andalou représenté par le ministère de l'économie et innovation.

Puis j'ai constaté que le terme « Bio-économie » mérite d'être analysé plus profondément, surtout en sa relation avec le paysage. Pour cela j'ai préféré de diviser mon exposé en deux parties, la première est une partie théorique intitulé « Vers une nouvelle vision Bioéconomique du paysage » et la deuxième est une partie pratique intitulée « Les bonnes pratiques de la Bio-économie » où je vais

présenter les résultats du projet Européen «BIOECONOMY», et pour finir je vais donner un résumé et les documents de références.

La première partie mérite - à mon point de vue - de faire le sujet d'une recherche universel indépendamment de l'expérience des bonnes pratiques que nous avons élaboré avec nos partenaires espagnoles. La 15ème rencontre de la convention européenne sur le paysage sera une opportunité pour débattre et échanger les idées. Dans un atelier on n'arrivera certainement pas à sortir avec des grands résultats, mais on peut atteindre cet objectif en poursuivant le travail après la rencontre afin d'approfondir la recherche en intégrant des étudiants chercheurs jusqu'à obtenir la vision bioéconomique la plus adéquate du paysage. Il faut bien distinguer entre « BIOECONOMY » qui est un projet, et Bio-économie qui est un mot technique qu'on va définir par la suite.

Dans le préambule de la convention européenne du paysage on trouve *que le paysage participe de manière importante à l'intérêt général, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social, et qu'il constitue une ressource favorable à l'activité économique, dont une protection, une gestion et un aménagement appropriés peuvent contribuer à la création d'emplois.* Donc le paysage enveloppe la culture et la nature, il peut générer de la richesse et de l'économie et donc; créer des postes de travail.

Le paysage est donc une partie d'un territoire où vit une population, qui a besoin d'une économie pour vivre. La question qui s'impose ici est : Quels types d'activité économique peuvent être instauré et contribuer au développement humain tout en respectant la nature et la culture d'un paysage? Ces types d'activités économiques nous les avons appelés Bio-économie, un terme technique nouveau qui doit trouver sa place dans la convention européenne.

## **II. VERS UNE NOUVELLE VISION BIO-ECONOMIQUE DU PAYSAGE**

### **- Quelques définitions à reconsidérer**

Le mot «Paysage» comme il a été définie dans la convention Européenne du paysage, *désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.* Par contre le paysage dans la littérature est *une portion d'espace visible d'un seul regard à partir d'un endroit donné et que l'on considère pour son aspect remarquable.* Le paysage comme mot technique dans la convention n'a pas le même sens dans la littérature et le dictionnaire français, le patrimoine immatériel comme exemple : les chansons, la poésie, l'éducation, la narration, la gastronomie, et même les coutumes ne peuvent être ressortit d'un seul regard à partir d'un endroit donné. Cette nouvelle définition du paysage a pu intégrer avec une harmonie la culture matérielle et immatérielle dans la nature et vice versa.

Plusieurs définitions qui ont une relation très étroite avec le paysage doivent être modifiés, entre autre le « Tourisme » par exemple. Dans notre équipe de recherche on a changé complètement la définition du tourisme, à vrai dire ; c'était une obligation, car on a travaillé avec nos étudiants du master « Tourisme responsable et développement humain » sur des projets dans la RBIM (Reserve de Biosphère intercontinentale méditerranéenne) et nous avons constaté que le tourisme n'est pas seulement des« services », il faut tout d'abord valoriser la Flore, la Faune, les traditions,...etc. Comme il faut bien présenter ce potentiel. Aujourd'hui les touristes ont un niveau culturel très élevé et ne cherchent pas seulement les services, ils veulent voir un paysage exceptionnel, découvrir les secrets de la culture et la beauté de la nature. C'est pour cela qu'on a donné une nouvelle définition au tourisme. Pour nous le « Tourisme » est : la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et faire de ce potentiel une Bio-économie et des ressources financières pour les habitants locaux.

Comme nous avons vu antérieurement la « Bio-économie » est toute activité économique qui respecte la nature et la culture, et lorsqu'on parle d'activité économique on est dans l'entrepreneuriat, et la qualité des services fait partie de la qualité d'une entreprise, cela veut dire qu'on n'a pas négligé les services dans la nouvelle définition, ils représentent une condition nécessaire dans le tourisme mais pas suffisante.

#### - **Analogie entre vision économique de la culture et vision Bio-économique du paysage**

Le mot «Bio» n'est plus l'apanage du secteur alimentaire, il est utilisé dans d'autres secteurs comme: l'industriel (une machine bio, une voiture bio...), l'énergétique (Biodiesel, énergie bio...), la pêche (file bio)...etc. De même, selon Vincent Dubois<sup>7</sup> le vocabulaire économique est employé : non plus seulement dans l'économie « pure » de la pensée libérale classique (Polanyi, 1983)<sup>6</sup> mais, entre autres, la politique, l'éducation, les media, les flux de population. Le vocabulaire économique est aujourd'hui très largement diffusé (Offre, demande, marché, investissement, inflation, coût, profit...). Cette diffusion tient à la diversification des agents sociaux qui l'emploient: non plus seulement les économistes, entrepreneurs ou experts financiers, mais les journalistes, les hommes politiques, et bien au-delà (Lebaron, 2000)<sup>5</sup>. Cette diffusion se marque également par la diversification des objets, pratiques et relations sociales à propos desquels le vocabulaire économique est employé dans plusieurs secteurs.

Nombreux sont les économistes qui ont écrit des articles sur «la vision économique de la culture », ils ont démontré que la culture peut générer de l'économie, de la richesse et même des postes de travail. J'ai constaté que le mot « bio » est plus vaste que la culture. La culture fait partie du bio, car tous les produits qui conservent la culture sont forcément des produits bio. Avec le changement climatique la Bio-économie comme nous l'avons définie commence à trouver sa place chez les décideurs et les politiciens. Pour cela il faut penser au-delà de « la vision économiques de la culture » en parlant de « la vision Bioéconomique du paysage ».

### **III. BONNES PRATIQUES DE LA BIO-ECONOMIE**

#### - **Le Club universitaire et la RBIM**

Le Club patrimoine, développement et citoyenneté (CPDC), de l'Université Abdelmalek Essaadi, a joué un rôle primordiale dans la réussite de la coopération transfrontalière Andalousie-Nord du Maroc dans le domaine du « Paysage ». J'ai déjà écrit dans la Revue du Conseil de l'Europe (Futuropan, n°2/2010-Français, p.42) concernant notre club. En 2010, et vu les enjeux du marché de l'emploi, le ministère de l'enseignement supérieur au Maroc a opté pour l'ouverture des universités sur l'entourage socioéconomique par la création des licences et masters professionnels. Le CPDC a réagi dans deux sens, premièrement il a instauré un master professionnel intitulé TRDH (Tourisme Responsable et développement Humain), ensuite il a fondé une association qui porte le même nom APDC(Association Patrimoine, développement et Citoyenneté), c'est une ONG qui a pour but d'appuyer les lauréats du TRDH à l'issue de leurs formations. L'APDC s'est présenté à plusieurs projets européens de développements avec des partenaires, et elle a été approuvée dans les deux projets : « BIOECONOMY » et « TRANSHABITAT ».

Le Projet « BIOECONOMY » que nous avons réalisé avec nos partenaires espagnoles a été effectués dans le territoire de La RBIM (Réserve de la Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée) qui est déclarée comme patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en octobre 2006 entre l'État Espagnol et le Royaume du Maroc. La RBIM est une Réserve de Biosphère unique en son genre. Elle est transfrontalière, comme bien d'autres réserves, mais reste l'unique réserve de la

biosphère intercontinentale du monde. En effet, elle s'étend sur un espace de près d'un million d'hectares, partagé à peu près à égalité entre les deux rives marocaine et espagnole (l'Afrique et l'Europe). La partie qui relève du Maroc est située au cœur de la péninsule Tingitane et ne concerne, pour l'essentiel, que la partie montagnarde du Rif occidental, dit pays Jbala. Elle couvre une grande partie de la Province de Chefchaouen et des espaces variables de la Wilaya de Tétouan et des Provinces de Fnidek, Fahs-Anjra et Larache. Cette partie renferme de nombreux écosystèmes naturels (forestiers, littoraux et marins) de grande valeur bioécologique, dont certains ont été retenus au niveau des Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE), identifiés dans cette zone du Maroc par l'étude sur les aires protégées réalisée entre 1993 et 1995 : le site du parc national de Talassemtane, Jbel Bouhachem, Jbel Moussa, Lagune de Smir, l'Oued Tahaddart...

Notre tâche comme ONG (APDC) dans le projet « BIOECONOMY » se limite dans un site d'intérêt biologique et écologique (SIBE) qui se trouve à l'intérieure de la RBIM et qui s'appelle SIBE Jbel Moussa qui se trouve en face du détroit du Gibraltar.

#### - **Les objectifs et le plan d'action du projet « BIOECONOMY »**

Le projet « BIOECONOMY » a pour objectif général la valorisation du potentielle de la biodiversité d'intérêt commun à l'Andalousie et au Maroc comme base pour renforcer le développement socio-économique durable endogène (des populations locales) dans la RBIM.

Le projet « BIOECONOMY » a dix objectifs spécifiques:

- Impliquer les organismes de développement socio-économiques dans le développement durable du territoire d'intervention.
- Améliorer le partenariat et la coopération d'entrepreneuriat.
- Encourager la promotion et la commercialisation des produits de terroir et les services.
- Encourager l'esprit d'entreprise.
- Promouvoir les normes de qualité des produits et des services.
- Encourager la connectivité touristique hispano-marocaine.
- Développer le tourisme responsable.
- Démontrer les opportunités et les avantages de la valorisation de la biodiversité transfrontière sur le territoire.
- Améliorer les aspects environnementaux applicables aux différents secteurs.
- Effectuer un transfert / contre-transfert, continu entre toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du « BIOECONOMY ».

Le plan d'action du projet « BIOECONOMY » se résume en trois Axe :

- I. Créer un projet pilote dans le SIBE de Jbel Moussa (Une partie de la RBIM)
- II. Réaliser cinq manuels de bonnes pratiques;
- III. Développer la Stratégie de développement durable intégré dans le SIBE Jbel Moussa et le plan de dynamisation socio-économique du SIBE Jbel Moussa

L'une de nos responsabilités dans le projet « BIOECONOMY » est la réalisation d'un projet pilote pour le développement durable dans le SIBE Jbel Moussa. Ce projet pilote a été mené dans le but de promouvoir la dynamisation socio-économique de l'espace territorial SIBE Jbel Moussa, qui implique d'une manière directe la population locale. Et qui doit également servir de base, à partir de laquelle on pourra obtenir un véritable modèle lors de la conception de la stratégie intégrée de développement durable et le Plan de dynamisation économiquement qui devront fournir des lignes directrices qui détermineront le développement durable endogène du SIBE Jbel Moussa et qui peut servir de référence pour la dynamisation socio-économique dans la partie marocaine de la RBIM. Dans ce projet sont considérés la richesse écologiques et la biodiversité (habitats et espèces) afin d'adapter d'utilisation écologiques aux exigences des espaces intégrées dans le réseau Natura 2000.

A partir du dit projet pilote s'est soulevé une série d'actions à réaliser et qui recoupent différents domaines sectoriels et qui sont:

- Diagnostic de l'utilisation actuelle des ressources naturelles du SIBE Jbel Moussa.
- Diagnostic spécifique du Tourisme de la nature, culture et ethnographique.
- Analyse de la durabilité de l'utilisation actuelle et l'impact sur les habitats et les espèces.
- Design du Plan d'action du Plan de Développement Tourisme de SIBE Jbel Moussa.
- Programme de sensibilisation sectorielle et de la population du SIBE:
- Diagnostic des besoins de sensibilisation des secteurs productifs du SIBE Jbel Moussa.
- Diagnostic des besoins de sensibilisation de la population SIBE Jbel Moussa.
- Conception de développement sectoriel.
- La conception des programmes de sensibilisation pour la population
- L'organisation de séminaires de sensibilisations sectorielles
- L'organisation de séminaires de sensibilisation de la population
- Formation professionnelle, domaines d'intervention Tourisme naturel, culture et ethnographique.
- Actions d'appui et d'accompagnement pour la création des micro-entreprises et coopératives.
- Création d'éléments d'organisation et de gestion pour le développement du tourisme de nature, culturel et ethnographique dans le SIBE Jbel Moussa:
- Consolidation de l'Association Jbel Moussa des entreprises et entrepreneurs dans le tourisme.
- Création d'un organisme de coordination de plan d'action du Plan de développement du tourisme de Jbel Moussa SIBE.

Les efforts déployés par tous les partenaires du projet BIOECONOMY mentionnées ci-dessus et qui ont effectué ces projets et activités dans le domaine de RBIM ont clairement besoin d'une continuité dans le temps, en appuyant les organisations partenaires locales, de sorte que l'effort qu'ils ont été supposé jusqu'à présent, le développement de ces activités ne seront pas interrompus par manque de soutien financier et d'accompagnement.

Pour une bonne continuité du projet BIOECONOMY et pour développer le territoire de Jbel Moussa, et pour marquer comment doit-on continuer dans ce processus, nous avons effectué la stratégie de développement intégral durable du SIBE Jbel Moussa 2014 2020. La stratégie s'articule autour de cinq lignes stratégiques (LS) qui sont développées à travers 26 programmes, comme suit:

LS1: Vers un modèle territorial durable. Urbanisme équilibré, modèle cohérent du territoire, territoire connecté accessible.

Programme L1.1: le développement de l'aménagement du territoire et du développement urbain.

Programme L1.2: amélioration de l'infrastructure de communication et de transport.

Programme L1.3: Prestation de services publics: gestion de l'eau, l'assainissement, la collecte des déchets, offrant un accès à l'électricité et des nouvelles technologies.

LS2: Patrimoine naturel, culturel et ethnographique protégés, connus et défendu. Maintien de la biodiversité, de la recherche, identification et récupération des ressources culturelles et ethnographique, sensibilisation et diffusion.

Programme L2.1: Promouvoir l'information et la sensibilisation de la population du SIBE de l'importance de préserver l'environnement et l'adoption du développement durable comme une feuille de route.

Programme L2.2: Approfondir la connaissance des biens naturels, culturels et ethnographiques.

Programme L2.3: Amélioration des conditions où ils se trouvent les biens culturels et naturels paysagistes.

Programme L2.4: soutien technique spécialisé pour les initiatives économiques qui seront mises en œuvre dans la zone protégée, afin de conseiller sur l'intégration dans l'environnement en minimisant les impacts sur le patrimoine naturel, culturel et ethnographique.

LS3: Territoire d'amélioration social continue. L'éducation, la santé, égalité, couvre les besoins de base, fixation de la population des jeunes, l'autonomisation des femmes, troisième âge aide et reconnaissance.

Programme L3.1: Élaboration de plans de développement professionnel pour les différents secteurs développés dans le SIBE Jbel Moussa y compris les critères de durabilité.

Programme L3.2: Engagement à l'emploi des jeunes, les femmes et les chômeurs.

Programme L3.3: Mise en place d'initiatives qui améliorent la santé, l'éducation et les services sociaux.

Programme L3.4: Renforcement des activités de loisirs et du temps libre pour les jeunes, les personnes âgées et la population en général.

Programme L3.5: Sensibilisation du genre.

Programme L3.6: Valorisation des femmes rurales en tant que pilier fondamental de l'entourage rural.

Programme L3.7: Pariez sur des rencontres à l'intérieur des groupements de la population et les collectivités locales du SIBE Jbel Moussa.

LS4: Territoire productif générateur de développement endogène durable. Amélioration de la productivité, l'utilisation durable des ressources, la formation, l'entrepreneuriat, la R & D, Marketing, commercialisation.

Programme L4.1: Réalisation d'enquêtes périodiques et des plans de gestion qui aident à exploiter les ressources naturelles et d'analyser la situation de celui-ci pour corriger les actions qui s'écartent des principes du développement durable.

Programme L4.2: Promouvoir les activités économiques durables.

Programme L4.3: Soutien à des changements et des améliorations dans les activités économiques visant à accroître leur rentabilité et leur durabilité. Opter pour de nouvelles activités durables.

Programme L4.4: Développement des canaux de distribution et commercialisation appropriés de produits et de services offerts dans le Jbel Moussa SIBE.

Programme L4.5: renforcer les associations professionnelles qui ont en commun un certain stade de production ou de collaboration pour développer un service.

Programme L4.6: Engagement pour le développement des projets inclus dans le Plan d'action touristique dans le SIBE Jbel Moussa.

LS5: Un Système de gestion du territoire du SIBE à partir de l'engagement et de la collaboration. Système de collaboration Public-Privé, Formation à la gestion, Citoyenneté protagoniste (Participation et engagement), Outils de gestion.

Programme L5.1: Développement de l'analyse et des études à l'appui de la gestion.

Programme L5.2: Développement des actions de sensibilisation, de l'information et de la communication pour les personnes responsables de la gestion du SIBE Jbel Moussa et sa zone d'influence.

Programme L5.3: Concevoir un système de collaboration entre les administrations qui favorise la gestion du patrimoine naturel, culturel et ethnographique, et qui inclure des formes de participation de la société.

Programme L5.4: Renforcement du tissu associatives et promouvoir la création de nouvelles associations ou groupes.

Programme L5.5: Conception et mise en œuvre d'un système de gestion pour SIBE Jbel Moussa et la création d'un organisme de gestion.

L5.6: Evaluation, suivi et évaluation.

## **VI. CONCLUSION**

Généralement la théorie précède la pratique, mais dans ce travail on a fait l'inverse en mettant l'accent tout d'abord sur 'BIOECONOMY'; comme étant un projet réalisé sur le terrain de la RBIM, qui nous a permis d'acquérir beaucoup d'expérience dans le domaine. De plus il nous a inspiré pour définir la notion de la Bio-économie comme étant toute activité économique qui contribue au développement humain tout en respectant la nature et la culture du paysage. Ce qui nous a permis d'analyser le mot Bio-économie et sa relation avec le paysage comme il était définie dans la convention européenne du paysage.

On a pu conclure dans un premier lieu que plusieurs articles sur l'économie de la culture peuvent être élargis à des articles sur la Bio-économie du paysage. On peut même étendre catégoriquement «la vision économique de la culture» à « la vision Bioéconomique du paysage » dans un second lieu. Une telle conclusion pourra nous mener à démontrer facilement les résultats obtenus dans la première vision dans la deuxième, ce qui n'empêche pas l'existence de nouveaux résultats dans cette dernière. Pour cela - à mon point de vue – le mot Bio-économie, est un terme technique nouveau qui doit trouver sa place dans la convention européenne.

## V. DOCUMENTS DE REFERENCES

1. **Abdelouahab IDELHADJ**, La economía de la cultura como disciplina económica, Cultura et Desarrollo Andalucía/Marruecos, p.473-507, Fundación Tres Culturas del Mediterráneo, CO 878-2011 España.
2. **Benhamou Françoise**, L'économie de la culture, Paris, La Découverte, 1996.
3. **Dupuis Xavier et Rouet François**, « L'économie au risque de la culture », Économie et culture. Les outils de l'économiste à l'épreuve, Paris, La Documentation française, 1987.
4. **Fernando Molina Vázquez**, Reserva de Biosfera intercontinental del Mediterráneo, Andalucía (España)-Marruecos. Consejería de medio ambiente. Junta de Andalucía. SE 2925-2012. Sevilla, España.
5. **Frédéric Lebaron**, La croyance économique, Paris, Le Seuil, 2000.
6. **Karl Polanyi**, La grande transformation, Paris, Gallimard, 1983.
7. **Vincent Dubois**, La vision économique de la culture, Éléments pour une généalogie, BBF 2001 Paris, t, 46, n°2.
8. **Manuales de Buenas Prácticas Sectores Productivos del proyecto "BIOECONOMY"**,(agricultura, forestal, ganadería, turismo, pesca), La catedra intercultural de la Universidad de Córdoba, España y la ONG APDC de Marruecos, CO-494-2014.